



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DURÉE, LIEU

- 1,5 jours (10 heures 1/2)
- Session intra entreprise dans vos locaux, ou inter-entreprise à Althen-des-Paluds

MODALITÉ

- Présentiel

PUBLIC

- Toutes personnes, utilisant un harnais et des systèmes antichute, même de manière ponctuelle pour des accès et travaux en hauteur.

PRÉ-REQUIS

- Pas de contre-indication médicale à la pratique des travaux en hauteur.
- Stage accessible aux débutants ou confirmés de plus de 18 ans.

MÉTHODES

- Méthode expositive : diaporama, vidéo
- Apports théoriques et pratiques
- Réflexions de groupe guidées par l'animateur
- Mise en situation et utilisation d'un harnais antichute

INTERVENANT

- Formateur travaux en hauteur, cordiste pour JRC Désmiantage

RENSEIGNEMENTS

- Tarifs, accessibilité, inscription :
- 04 42 61 17 29 / contact@irfedd.org

SÉCURISER LE TRAVAIL EN HAUTEUR PORT & UTILISATION DES EPI CREATIONS D'ANCRAGES TEMPORAIRES

// FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- » Définir ce qu'est le travail en hauteur
- » Identifier les risques
- » Connaître les différents moyens de protections
- » Savoir utiliser un harnais et un système d'arrêt des chutes
- » Réaliser des points d'ancrages temporaires selon la structure d'accueil
- » Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident



- > **Vous travaillez sur une charpente, un toit, une plate-forme, un échafaudage... ? Qu'il soit temporaire ou régulier, le travail en hauteur peut être une activité à risque.**
- > **Pour prévenir les chutes de hauteur, il faut agir à la fois sur l'organisation des travaux ou des équipements, sur les postes de travail et sur les modes opératoires. La partie pratique permettra aux stagiaires de maîtriser l'utilisation des EPI de type harnais de sécurité, de mettre en place des points d'ancrage temporaires et une ligne de vie temporaire. Ils sauront utiliser le matériel le plus adapté à chaque type de situation.**

PROGRAMME

QCM Initial

Partie théorique :

Définir ce qu'est le travail en hauteur

- » Qu'est-ce que le travail en hauteur ?
- » Les obligations légales

Identifier les risques

- » Différence entre risque et danger
- » Evaluer les risques
- » Recommandations de la CNAM

Connaître les différents moyens de protections

- » Les moyens de protection collectif
- » Les équipements de protection individuels
- » Les différents ancrages (EN795)
- » Le contrôle et l'entretien des équipements

Partie pratique :

Savoir utiliser un équipement de protection individuel

- » Vérification de l'équipement et caractéristiques (harnais)
- » Mise en situation pratique : réglage et essais en suspension
- » Déplacement verticaux et horizontaux
- » Utilisation d'un système d'arrêt de chute
- » Entretien et stockage du matériel

Réaliser des points d'ancrages temporaires selon la structure d'accueil

- » Choix de la structure d'accueil
- » Choix du dispositif d'ancrage
- » Création de points d'ancrage provisoire

Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

- » Rappel de la conduite à tenir en cas d'incident, d'accident
- » Les numéros d'appel d'urgence

QCM Final

www.irfedd.fr